



## **L'intersyndicale nazairienne CGT FSU Solidaires dénonce les expulsions de familles qui ont lieu actuellement à Saint Nazaire.**

Nous, organisations syndicales CGT, FSU et Solidaires, nous associons aux associations *Association Urgence sociale, Femmes Solidaires, MRAP, LDH, RLS, ASC 44, Secours catholique, Fraternité, DAL44, Emmaüs 44, Secours populaire, FCPE* pour alerter sur la violence que subissent ces familles installées sur le territoire depuis de nombreuses années.

Les forces de l'ordre sortent les familles de leur logement, les laissant sur le palier de l'appartement avec leurs affaires ! Aucune proposition de logement leur est faite : enfants et parents se retrouvent à la rue en quelques minutes, ayant eu juste le temps de sortir leurs effets personnels.

Les responsables qui gèrent ces logements soutiennent que le 115 va être appelé.... une fois que ces familles sont mises à la rue ! Mais le 115 répond qu'avec la circulaire Retailleau aucune proposition de logement sera possible pour les débouté-es du droit d'asile. Voici un exemple concret de la politique d'exclusion que mène le gouvernement.

A l'approche de la rentrée scolaire, des enfants seront peut-être encore trimballés d'une école à l'autre et surtout d'un logement à l'autre.

Nous dénonçons ces décisions et interventions inhumaines qui remettent en cause les droits à l'éducation, à la vie de famille, à l'accès aux soins et à la dignité.

Nous demandons à ce que cessent ces expulsions et que ces familles reçoivent leur titre de séjour pour rester à St Nazaire où elles vivent depuis de nombreuses années.

Nous nous inquiétons que de telles démarches soient mises en œuvre pendant les vacances d'été alors que les associations qui soutiennent les familles et les écoles où leurs enfants sont scolarisés sont fermées. Nous demandons à ce que les familles puissent être maintenues dans les logements qu'elles occupent tant que des solutions adaptées et pérennes de continuité d'hébergement ne leur auront pas été proposées. Nous demandons encore une fois la régularisation de leurs situations pour leur permettre l'accès à l'emploi, étape vers l'autonomie et l'accès au logement. Il est de rappeler que garantir le droit au logement constitue un devoir de solidarité pour l'ensemble de la nation.